

Caen, le 2 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

Une augmentation du taux d'incidence

Le taux d'incidence régional continue de progresser pour atteindre 171,8 (contre 150,7 le 22/02), soit une hausse de 21 points en une semaine. Cette tendance est particulièrement marquée dans les départements de l'Eure, l'Orne et de la Seine-Maritime qui enregistrent une augmentation comprise entre 30 et 45 points sur la même période.

Une tension hospitalière toujours à un niveau élevé

Au 28 février, 1 221 personnes sont hospitalisées pour COVID-19 (contre 1249 le 21/02) dont 121 en réanimation (contre 131 le 21/02).

Dans ce contexte, des opérations de transferts de patients ont eu lieu aujourd'hui vers la Normandie afin d'apporter un soutien aux établissements de santé des Hauts de France. 2 patients de l'hôpital de Dunkerque ont ainsi été hélicoptérés et pris en charge en réanimation au Groupe Hospitalier du Havre.

Un suivi renforcé des variants

En Normandie, sur la semaine du 22 au 28/02, les RT-PCR de criblage réalisées sur les cas positifs révèlent **58,8% de suspicion du variant anglais et 5,9% de suspicion du variant Sud-Africain ou Brésilien** (données SpF). En tout, ce sont 2087 cas de variants qui ont été identifiés sur cette période en Normandie. Pour rappel, tout test donnant lieu à un résultat positif fait désormais obligatoirement l'objet d'une RT-PCR de criblage en 2nde intention, afin de déterminer s'il s'agit d'une contamination par un variant. Les opérations de tracing et d'isolement continuent d'être déclenchées dès réception du résultat du test de première intention. L'isolement est porté à 10 jours pour toute personne testée positive.

L'émergence des variants accroît le risque de contamination. Nous devons rester extrêmement vigilants, la stricte application quotidienne des gestes barrières reste primordiale pour lutter contre l'épidémie. Il est également essentiel de respecter les mesures d'isolement et de se faire tester au moindre symptôme.

Tester, Alerter, Protéger : de nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

Afin de faciliter l'accès aux tests, des opérations de dépistage sont déployées dans tous les départements normands, en complément de l'offre existante. Le moment du test y est également l'occasion d'une sensibilisation aux gestes barrières et au respect de l'isolement. **Toutes les opérations en cours ou à venir sont accessibles sur le site de l'ARS Normandie :** <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-sites-de-depistage-ephemeres-en-normandie>

La Vaccination

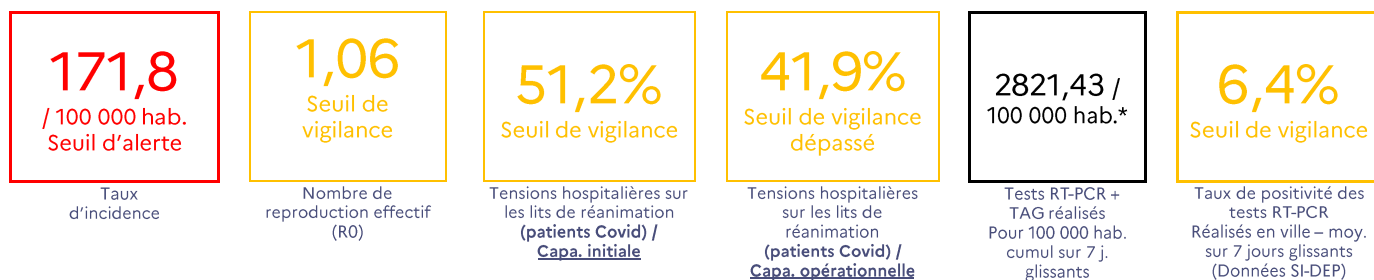
La campagne de vaccination se poursuit en Normandie avec au 1^{er} mars **279 210 injections effectuées** (173 717 primo injections et 105 493 secondes injections). Sont éligibles à la vaccination :

- . L'ensemble des personnes de 75 ans et plus quel que soit leur lieu de vie ;
- . Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unités de soins de longue durée ou hébergées en résidences autonomie et résidences services ;
- . Les personnes vulnérables à très haut risque (atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie, atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés, transplantées d'organes solides, transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques, atteintes de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes, atteintes de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection, atteintes de trisomie 21) ;
- . Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) ;
- . Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants (FTM) ;
- . **Les personnes de 50 à 74 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs des comorbidités (liste disponible ici).**

Depuis le 25 février, les médecins généralistes et spécialistes peuvent vacciner leurs patients de 50 à 64 ans atteints de comorbidités dans leurs cabinets médicaux. En Normandie, en 4 jours, près de 7 700 personnes éligibles et volontaires ont été vaccinées en ville (chiffre au 1^{er} mars). Depuis aujourd'hui, la vaccination est élargie aux patients de 65 à 74 ans dès lors qu'ils présentent des comorbidités avec facteurs de risques de formes graves de COVID. L'ensemble des patients de 50 à 74 ans présentant ces comorbidités est donc éligible à la vaccination. **Retrouvez toutes les modalités d'accès à la vaccination pour le grand public éligible sur :** [Vaccination du Grand Public contre la COVID-19 | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

. Les professionnels de santé et les professionnels du secteur médico-social, les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables, les ambulanciers et les sapeurs-pompiers peuvent également se faire vacciner. Au total, depuis le lancement de la campagne de vaccination, 77818 injections ont été administrées aux professionnels de santé en Normandie (tous vaccins confondus). **Retrouver toutes les modalités d'accès à la vaccination pour les professionnels de santé sur :** [Vaccination des professionnels de santé, du médico-social, aides à domicile et Sapeurs pompiers | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 1^{er} mars 2021



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 27/02	dont réa. au 27/02	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	88 626	5 674	6,4	171,8	129,8	1221	121	8 595	2 243
Calvados	18 932	849	4,48	122,78	111,5	205	25	1 533	382
Eure	16 544	1 338	8,09	222,74	128,5	122	10	1 172	324
Manche	10 793	515	4,77	104,96	90,4	190	11	888	245
Orne	6 731	374	5,56	135,07	122,9	132	9	1 057	252
Seine-Maritime	35 626	2 598	7,29	208,88	162,8	572	66	3 945	1 040

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 3074 le nombre de personnes porteuses du coronavirus Covid-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD) dont 2408 depuis le 1^{er} septembre.

Clusters en Normandie

La Normandie compte 109 clusters en cours d'investigation par l'ARS au 1^{er} mars : un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	109	26	23	20	7	27	5	1
Calvados	27	5	7	4	0	7	4	0
Eure	15	2	2	1	4	5	0	1
Manche	15	5	3	2	1	3	1	0
Orne	9	3	4	2	0	0	0	0
Seine-Maritime	43	11	7	11	2	12	0	0

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.